



SERGE BUATHIER

## Aménagement d'Alsace-Lorraine

### TOP DÉPART CET AUTOMNE

**Le chantier de réaménagement de l'avenue Alsace-Lorraine sera lancé en septembre 2017.**

Objectif : une avenue relookée dès l'automne 2018 dont vous découvrirez les esquisses dans votre *C'est à Bourg* de septembre prochain. En concertation avec les habitants, les grands principes d'aménagement ont été définis : le maintien de la circulation automobile à double sens tout en ralentissant le trafic, une large place redonnée aux piétons, aux cyclistes, aux plantations et aux terrasses pour créer une ambiance propice au shopping et à la flânerie, l'ouverture du square Lalande sur l'avenue, l'ajustement du stationnement aux différents usages et le réaménagement de l'entrée de la médiathèque Camus et de l'Office de tourisme.

Dans une première phase, les travaux de réseaux se dérouleront de septembre à décembre 2017 de l'Hôtel de Ville à l'Office de tourisme. Les automobilistes n'emprunteront l'avenue Alsace-Lorraine que dans le sens descendant (déviations prévues en sens montant). Sur la 2<sup>e</sup> phase du chantier, de janvier à août 2018, les travaux de réseaux se poursuivront sur le haut de l'avenue, de l'Office de tourisme au square Joubert, parallèlement aux travaux d'aménagement de la voirie sur toute l'avenue. Tout au long du chantier, les commerçants, riverains et usagers seront tenus informés de l'avancée des travaux.

 [www.bourgenbresse.fr](http://www.bourgenbresse.fr)

## Couleurs d'amour, version 2017

**Et de 3 ! Cet été, ce sont trois monuments burgiens qui seront illuminés à l'occasion des soirées estivales Couleurs d'amour !**

Après le monastère royal de Brou et le théâtre, le show se



SERGE BUATHIER

poursuivra à l'Hôtel de Ville les jeudis, vendredis et samedis soir du 23 juin au 23 septembre. Nul doute que *Couleurs d'amour* continuera sa montée en puissance et passera le cap des 75 000 visiteurs de 2016.

## 200 portraits de femmes

**ont été réalisés le 8 mars dernier lors de la Journée des Droits des femmes.** Elles apparaîtront dans le spectacle *Couleurs d'amour* projeté sur les façades de l'Hôtel de Ville et de l'hôtel de Bohan.



LAURENT DIENNET



SERGE BUATHIER

## Camus se refait une beauté

**Le centre Albert Camus, qui accueille la bibliothèque et l'Office de tourisme, va être restructuré.** Préalablement au lancement du chantier, la bibliothèque Camus sera déménagée et fermée à partir du samedi 24 juin au soir. Les travaux, conduits en cohérence avec le réaménagement de l'avenue Alsace-Lorraine, débiteront cet automne pour un an. Au programme : la création de deux entrées distinctes, la restauration de la façade, la rénovation des espaces intérieurs vieux de 40 ans et leur mise en accessibilité avec des ascenseurs. Pour finir, une médiathèque moderne et tournée vers le numérique verra le jour. L'Office de tourisme sera lui agrandi et doté de plus de vitrines sur l'avenue. Cette rénovation, d'un montant de 1,2 M€ et pilotée par la Ville et CA3B, sera livrée début 2019.

## JOURNÉE DE L'EUROPE

### Mardi 9 mai, l'esplanade de la Comédie sera à l'heure européenne !

Le Village de l'Europe proposera de 10 h à 15 h des ateliers ludiques et éducatifs pour les scolaires et le grand public (repli à la salle des fêtes en cas de pluie).

À partir de 11 h, chorale d'élèves et lâcher de ballons. L'Hôtel de Ville accueillera également du 9 au 16 mai une exposition sur le Traité de Rome.



SERGE BUATHIER

## Plan d'eau de Carré d'eau

**La « drague » du centre nautique Carré d'eau,** qui fut jusqu'à la fin des années 50 la première piscine de Bourg, est en cours d'aménagement par la Communauté d'agglomération. L'idée est de redonner un aspect naturel à ce bassin, qui restera interdit à la baignade, par un chemin piéton permettant d'accéder à un ponton d'observation. Des roseaux viendront améliorer la qualité de l'eau, les berges seront reprofilées pour lutter contre les ragondins, des plantations compléteront l'aménagement qui s'achèvera avant l'été.

## Mutuelle municipale



**Les Burgiens peuvent bénéficier d'une mutuelle communale** mise en place par la Ville, associée à ADRÉA. La Ville organise des réunions d'information en mairie jeudi 29 juin et mardi 4 juillet à 18 h 30.

**+ Maison sociale : 04 74 45 35 35**

## 70 Burgiens

**ont bénéficié l'été dernier du plan de prévention canicule.**

Il sera reconduit du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2017, période pendant laquelle une alerte peut être déclenchée si la météo le nécessite. La Ville de Bourg met en place ce dispositif de veille et d'alerte destiné aux personnes âgées de 65 ans et plus et aux personnes adultes en situation de handicap.

**+ Inscriptions auprès du service des Aînés et des Personnes handicapées : 04 74 42 45 70**



PHOVOIR

## ÉLECTIONS

**Les électeurs sont attendus aux urnes** pour les présidentielles les dimanche 23 avril et 7 mai 2017 et pour les législatives les dimanche 11 et 18 juin. Pour ces deux scrutins, les 19 bureaux de vote burgiens seront ouverts de 8 h à 19 h.



SERGE BUATHIER

## La question : La démoustication existe-t-elle toujours ?



### La réponse :

Oui, comme chaque année, des agents de l'Entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la démoustication (EIRAD) recherchent et traitent les points d'eau des zones naturelles de la commune. Ils interviennent gratuitement au domicile des particuliers qui en font la demande à la mairie. Munis d'une carte professionnelle, ils font aussi du porte-à-porte pour informer les Bourgiens sur les mesures à prendre. Depuis 2015, la présence du moustique tigre, vecteur de maladies et très agressif, est avérée à Bourg. Il prolifère surtout en ville, dans de petites réserves d'eau (coupelles...).

**+ Renseignements/signalements : EIRAD 04 79 54 21 58 - [www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr)  
Service Hygiène et Santé publique de la Ville : 04 74 42 45 50**



SERGE BUATHIER

## Fête de l'été

**Les associations bourgiennes sont invitées à participer samedi 8 juillet à la Fête de l'été**, top départ de *Bour'ken Scène(s)*. Vous avez des idées ? Remplissez avant le vendredi 26 mai le formulaire téléchargeable sur le site Internet ou disponible en mairie.

**+ Service Relations extérieures de la Ville : 04 74 45 72 03  
[www.bourgenbresse.fr](http://www.bourgenbresse.fr)**

## CAP SUR BOUVENT !

**Top départ de la saison estivale au parc de loisirs de Bouvent le samedi 13 mai.** L'accès sera payant jusqu'au samedi 2 septembre avec une baignade surveillée de 10 h à 19 h du 1<sup>er</sup> juin au dimanche 3 septembre (en mai, la baignade sera surveillée de 13 h à 19 h en semaine et de 10 h à 19 h les samedis-dimanches).

Les habitants peuvent se procurer la carte d'abonnement gratuite « Bourgiens » (3 € par carte pour les frais d'élaboration) qui leur offre un accès gratuit à Bouvent pour toute la saison. Cette carte est délivrée du 2 mai au 31 août 2017 de préférence dans les mairies annexes (Maison de quartier des Vennes et Pôle Amédée Mercier) mais aussi à l'Hôtel de Ville, aux personnes domiciliées à Bourg quel que soit leur âge, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité ou du livret de famille et d'une photo de chaque personne de la famille. Les Bourgiens ayant conservé leurs cartes 2016 peuvent les rapporter avec les justificatifs demandés : une pastille 2017 sera apposée sur l'ancienne carte moyennant un coût de 3 € par carte.

**+ [www.bourgenbresse.fr](http://www.bourgenbresse.fr)**